

Besançon, le 15 septembre 2017



Circonscription de
BESANCON 4
26 avenue de l'observatoire
25030 BESANCON CEDEX

Tel : 03 81 65 48 81
Mail : Ce.iemb4.ia25@ac-besancon.fr

Mesdames les Directrices
Messieurs les Directeurs
Mesdames et Messieurs les Enseignants
des écoles de la Circonscription

A émarger par

- Le directeur / La directrice
- TOUS les enseignants y compris les enseignants spécialisés du RASED
- Le psychologue scolaire
- Les compléments de service
- Les enseignants brigades rattachés à l'école

NOTE DE SERVICE N°2

FONCTION	NOM	EMARGEMENT	FONCTION	NOM	EMARGEMENT

Pour une école de la confiance : Réussir pour tous l'apprentissage de la lecture à l'École.

« Selon une étude de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) menée en 2016, 22,5 % des 760 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans qui ont effectué leur Journée défense et citoyenneté (JDC) maîtrisent mal la lecture. Leur déchiffrement est lent et leur compréhension de ce qui est lu faible.

Accéder à une lecture fluide se prépare très en amont, dès l'école maternelle, qui doit devenir plus encore qu'aujourd'hui une «école du langage», notamment pour les élèves issus des milieux les plus défavorisés.

Le travail régulier sur le vocabulaire, la découverte du principe alphabétique, l'écoute, la compréhension de textes lus par l'adulte et la manipulation de livres développent l'intérêt et le plaisir de l'enfant pour la lecture.

Au CP, des exercices répétés de décodage et le travail sur le sens et la compréhension des textes sont au cœur de l'enseignement de la lecture. La lecture en classe est quotidienne, individuelle et collective, en silence et à voix haute, pour les apprentissages et pour le plaisir ; elle s'articule avec l'écriture, l'écoute, la parole.

Le travail sur la lecture se poursuit durant l'ensemble de la scolarité. Six à huit livres, en lien avec les programmes scolaires, sont proposés aux élèves. S'y ajoutent les textes, documents et articles de presse exploités en classe.

Cette transmission du goût de la lecture passe par l'utilisation de tous les supports comme la presse, la bande dessinée, la littérature de jeunesse de qualité et, bien sûr, les grands textes patrimoniaux.» [...]

Extraits de « pour l'école de la confiance, fiche 03, mobilisation en faveur du livre et de la lecture : http://cache.media.education.gouv.fr/file/08 - aout/48/3/2017_DPrentree_fiche_03_801483.pdf

SOMMAIRE

1. Le fonctionnement du pôle ressource de la circonscription
2. Les évaluations au CP et l'évaluation dans l'école
3. Calendrier des actions de formation de circonscription
4. Eduquer les élèves à la diversité culturelle.

1. Le fonctionnement du pôle ressource de la circonscription pour l'aide aux élèves et aux enseignants.

L'objectif de l'école est de développer les potentialités de tous les élèves, de les conduire à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en assurant pour chacun d'entre eux les conditions de réussite.

La circulaire n°2014-107 du 18-08-2014, B.O. n° 31 du 28 Août 2014, conforte les missions des personnels spécialisés des RASED et précise de quelle façon l'aide et le suivi des élèves rencontrant des difficultés persistantes ou la prévention de ces situations, doivent être organisés.

« **Dès qu'un élève rencontre une difficulté dans ses apprentissages scolaires, une aide lui est apportée.** »

- ◆ C'est bien entendu au sein de la classe que l'enseignant sait choisir les ajustements pédagogiques nécessaires pour adapter l'étayage des élèves fragiles. C'est une compétence fondamentale du métier d'enseignant « **P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.** » La réflexion dans ce domaine n'est pas nouvelle et de nombreux points d'appui sont à la disposition de tous. Les enseignants spécialisés peuvent apporter également leur expertise pour construire un projet, choisir une démarche, varier les procédures et les activités. La diversité de nos élèves est une dimension intrinsèque de notre métier, que les classes comptent un seul niveau de cycle ou plusieurs.
- ◆ Toutefois, l'aide apportée par l'enseignant, avec l'appui de l'équipe pédagogique, peut ne pas suffire pour certains élèves. L'intervention des enseignants spécialisés et des psychologues du réseau d'aide prend alors une place fondamentale et assure une autre réponse, élaborée en équipe, aux difficultés qu'éprouvent certains élèves.

Le pôle ressource de la circonscription est désormais familier. Il regroupe tous les personnels qui peuvent être sollicités pour répondre aux demandes émanant d'un enseignant ou d'une école (conseillers pédagogiques, maitres-formateurs, animateurs TICE, psychologues scolaires, enseignants spécialisés, directeurs d'école...) Il se réunit une fois par période ou par mois si les situations l'exigent. Les dates de réunion sont disponibles sur l'agenda publié sur le site de la circonscription. (prochaine réunion : mercredi 8 novembre à 9h00 – pôle arts- Besançon)

L'expertise croisée permet aux membres du pôle ressource de repérer et d'analyser, dans la vie des classes et des écoles, un certain nombre d'obstacles ou de points d'appui plus difficiles à percevoir par une analyse moins plurielle. Leur vision territoriale permet également de dépasser les effets de « norme locale ».

Par leur formation et leur expérience, ils ont compétence à définir des objectifs prioritaires et des modalités d'aides à apporter aux équipes : accompagnement, formation, outils d'évaluation, renfort pédagogique direct ou à distance, outils et ressources.

J'invite toutes les directrices et les directeurs d'école déchargés les jours de réunion à rejoindre le pôle ressource de façon à participer aux échanges, leur expertise est convoquée, que ce soit dans le cas de situation impliquant leur établissement que d'autres. Je les remercie par avance de bien vouloir signaler au secrétariat de la circonscription leur intention de participer aux travaux du pôle ressource.

Il est bien entendu que la nature et le contenu des échanges demeurent confidentiels et ne doivent être en aucun cas partagés.

Les conseillers pédagogiques de la circonscription et moi-même sommes membres de droit du pôle ressource et restons à votre disposition pour aider à la gestion des situations pour laquelle vous demandez aide ou conseils. Notre présence en équipe éducative est fréquente et permet, après une préparation rigoureuse, de proposer des solutions d'ordre divers aux personnes impliquées ou à impliquer. Il convient de ne pas attendre qu'une cristallisation excessive s'installe pour définir ensemble des modalités d'accompagnement nécessaires, évitant souvent des conflits et une réelle souffrance partagée tant par les élèves que leurs parents ou les enseignants.

Composition du pôle ressource de la circonscription de BESANCON 4 :

Secteur de collège	Ecole	Maître E	Psychologue	Référent
SAINT-VIT	Berthelange Boussières RPI Osselle Torpes St Vit	Emmanuelle BIDAINE 0381877515 Emmanuelle.bidaine@ac-besancon.fr	Christine ORSAT 0381877572 Christine.orsat@ac-besancon.fr	Hélène MALGOUYRES 0381612086 Helene.malgouyres@ac-besancon.fr
	Dannemarie/Crête El Mercey le Grand	Philippe PASCAL 0381672037 Philippe.pascal@ac-besancon.fr		
MARNAY	Lavernay Lanthe Vertière	Eric MAILLARD 0381672037 Eric.maillard@ac-besancon.fr	Claudine SCHOTT 0381599084 Claudine.schott@ac-besancon.fr	
	Recologne			
POUILLEY LES VIGNES	Chemaudin Franois Serre les S RPI Noironte Pelousey Pouilley les Vignes El Villers Buzon	Eric MAILLARD 0381672037 Eric.maillard@ac-besancon.fr		
MARNAY	Emagny	Madeleine GENESTIER AL AABQARY 0381568995 Madeleine.genestier@ac-besancon.fr	Géraldine BLONDEAU 0381602850 Geraldine.blondeau@ac-besancon.fr	
CHATILLON LE DUC	Les Auxons Chatillon le duc Cussey Devecey Geneuille Vieilley			Sylvie MASSON 0381654871 Sylvie.masson1@ac-besancon.fr

Après concertation des membres du pôle ressource, l'I.E.N. arrête l'organisation générale des actions de prévention et des aides spécialisées dans la circonscription ainsi que les priorités d'action du RASED. Un bilan est régulièrement conduit.

De façon à renforcer la cohérence et la continuité pédagogiques, **un projet d'aide spécialisé** doit préciser les objectifs visés, la démarche envisagée, l'estimation de la durée de l'action et les modalités d'évaluation de sa mise en œuvre.

Le support de demande - nécessaire avant toute prise en charge - à communiquer aux maîtres E est disponible sur le site de la circonscription. Il convient de le renseigner avec précision, temps important du processus, occasion d'analyse et de mise en perspective.

« Les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques pour les accompagner dans l'aide aux élèves. [...] Ils accompagnent les équipes enseignantes pour l'élaboration de réponses adaptées aux besoins des élèves, la construction de situations d'enseignement qui tiennent compte des stratégies d'apprentissage des élèves en difficulté et pour la mise en œuvre de pratiques pédagogiques qui favorisent la réussite de tous les élèves. »

Je tiens à rappeler que *« les maîtres E sont mobilisés au terme d'une série d'aménagements pédagogiques et d'actions de soutien menées par l'enseignant de la classe en appui de l'équipe pédagogique du cycle. Il apporte une aide aux élèves qui ont des difficultés avérées à comprendre et à apprendre dans le cadre des activités scolaires. Il accompagne les élèves en grande difficulté vers la prise de conscience et la maîtrise des attitudes et des méthodes de travail qui conduisent à la réussite et à la progression dans les savoirs et les compétences, toujours en visant un transfert de cette dynamique d'apprentissage vers la classe. »*

La réponse aux difficultés repérées des élèves pourra donc être de diverse nature : aide à la conception des actions quotidiennes en classe, aide à la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée, aide au travail en équipe, prises en charge dans la classe, suivi plus individualisé.

La co-intervention, au sein de la classe, en grand groupe, demeure une action à retenir de façon prioritaire quand une prise en charge s'impose. Elle doit en être de toute façon la composante majeure.

PLAN DE PILOTAGE PAR PERIODES
Septembre - octobre
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Prise de contact avec les équipes enseignantes. ◆ Les écoles prioritaires sont définies en concertation avec l'IEN après observation croisée du contexte ◆ Aide à l'analyse des difficultés et à la mise en place des PPRE, rédaction des projets d'aide spécialisée. ◆ Participation au premier conseil de cycle, et identification des besoins des équipes principalement dans les domaines de la lecture et du langage. ◆ Observation des classes où sont identifiés des élèves très fragiles (au vu du travail de l'année précédente) et proposition de modalités des actions de soutien à retenir. ◆ Réponses aux demandes d'aide selon diverses modalités (conseils, ressources, prise en charge des élèves). La définition du pôle ressource de circonscription autorise une aide et un étayage pédagogique de différentes natures (entretiens éventuellement téléphoniques, échanges, prêts de documents, aide à la mise en œuvre de mesures de différenciation, aide à l'évaluation ...). ◆ Aide à la passation des évaluations diagnostiques dans les classes de CP (classes à deux niveaux prioritaires). ◆ Dans le cadre de la priorité nationale : 100% de réussite au CP, une attention toute particulière sera requise pour renforcer l'apprentissage de la lecture au CP. Les élèves fragiles de CE1 devront faire l'objet de vigilance. ◆ Analyse des demandes en concertation de réseau et en réunion de pilotage IEN/ RASED. (Les écoles prioritaires sont définies en concertation avec l'IEN après observation croisée du contexte) ◆ Instruction des dossiers MDPH, en lien avec les deux référentes.
Novembre - décembre
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Rencontres avec les familles. ◆ Réponses aux demandes d'aide selon diverses modalités (conseils, ressources, prise en charge des élèves) dans le cadre du pôle ressource de la circonscription. ◆ Aide à la rédaction et à la mise en œuvre de PPRE et des projets d'aide spécialisée (projets cités dans la circulaire citée ci-dessus). ◆ Bilan de l'aide organisée et réflexion pour envisager la suite dans l'année. (Toute prise en charge trop longue interroge la pertinence des choix effectués). ◆ Recensement des élèves en admission EGPA. ◆ Début de la constitution des dossiers CEOEA et ULIS. ◆ Instruction des dossiers MDPH, en lien avec les deux référentes. ◆ Réunion de pilotage IEN/RASED pour définir les missions prioritaires.
Janvier - février
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Constitution pour communication des dossiers MDPH, CDOEA. ◆ Aide à la rédaction et à la mise en œuvre de PPRE et des projets d'aide spécialisée. ◆ Réponses aux demandes d'aide selon diverses modalités (conseils, ressources, prise en charge des élèves) dans le cadre du pôle ressource de la circonscription. ◆ Réunion de pilotage IEN/RASED pour définir les missions prioritaires. ◆ Repérage des élèves pour lesquels une mesure de maintien pourrait être envisagée. Ce dispositif devant rester exceptionnel, les enseignants du RASED seront associés étroitement à la réflexion et à la réponse pédagogique devant être apportée à cette période de l'année. ◆ Instruction des dossiers MDPH, en lien avec les deux référentes.

Mars - avril

- ◆ Anticiper, en fin de CM1, les difficultés des élèves pour envisager les dossiers CDOEA, prévenir les familles pour leur expliquer. Organiser si besoin des visites de SEGPA.
- ◆ Si maintien envisagé en maternelle, engager la constitution d'un dossier MDPH : seuls les enfants ayant un dossier MDPH sont susceptibles d'être maintenus.
- ◆ Participation aux conseils de cycle réservé à la progression des élèves (maintiens ou passage anticipés).
- ◆ Réponses aux demandes d'aide selon diverses modalités (conseils, ressources, prise en charge des élèves) dans le cadre du pôle ressource de la circonscription.
- ◆ Aide à l'élaboration des dossiers de demande d'orientation en EGPA.
- ◆ Réunion de pilotage IEN/RASED pour définir les missions prioritaires.

Mai - juin - juillet

- ◆ Anticiper, en fin de CM1, les difficultés des élèves pour envisager les dossiers CDOEA, prévenir les familles pour leur expliquer. Organiser si besoin des visites de SEGPA.
- ◆ Réponses aux demandes d'aide selon diverses modalités (conseils, ressources, prise en charge des élèves).
- ◆ Etude des demandes de maintien avec l'équipe de circonscription
- ◆ Bilan d'activité.
- ◆ Réunion de synthèse IEN/RASED

2. Les évaluations diagnostiques en CP :

<http://eduscol.education.fr/cid119562/evaluation-diagnostique-en-cp.html>

Les évaluations : « une base fiable et utile pour mesurer les connaissances et savoir-faire de chaque élève ».

Passation : dans le courant du mois de septembre.

Les évaluations doivent permettre à chaque enseignant de classe de CP d'avoir une connaissance précise des acquis des élèves. Il s'agit bien d'un diagnostic et non d'un bilan !

Je tiens à attirer votre attention sur l'accompagnement qu'il s'agit de privilégier à cette occasion.

Les protocoles seront fournis par la DSDEN et distribués par nos soins.

La forme des épreuves, <http://besancon4.circo25.ac-besancon.fr/archives/2469> (support papier, livret, fiche...) peut tout à fait constituer un premier obstacle pour nos jeunes élèves et il est nécessaire de veiller à bien adapter les modalités aux réactions des enfants que certaines consignes peuvent déstabiliser.

Prenant appui sur l'expérience de quelques écoles, le temps alloué aux différents exercices peut être ajusté aux besoins observés. **Toute la bienveillance attendue s'impose.**

Il s'agit de ne pas malmenager le capital « confiance » dont doit être doté chaque élève et de bien cerner les enjeux pédagogiques de ces exercices.

Ils doivent permettre aux enseignants de s'engager dans une réelle différenciation pédagogique, de favoriser l'élaboration des parcours adaptés, d'aider à mieux cerner les besoins de chacun et ainsi de renforcer la réussite de tous.

La correction est réalisée localement par l'enseignant des élèves évalués. Un outil simple, de type tableur, est fourni pour permettre la collecte des résultats de chaque élève, item par item, à fin d'analyse diagnostique.

Il n'y a évidemment aucune logique de performance. Les élèves ont le droit de ne pas tout savoir faire, de ne plus savoir faire et il est de notre devoir de les rassurer et de les engager dans les progrès qui les conduiront à savoir faire à l'avenir. L'école est faite pour ça : apprendre ce qu'on ne sait pas encore !

Les parents d'élèves sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation diagnostique donne à l'enseignant pour mieux soutenir les apprentissages de chacun. La communication avec les familles gardera un caractère positif, mettant en avant les réussites, dans une perspective lucide mais rassurante.

Les résultats anonymisés de tous les élèves de CP de l'école seront **adressés** au plus tard mi-octobre à l'**IEN de la circonscription**, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

Vous trouverez sur le site de la circonscription des ressources relatives à l'enseignement de la lecture :

<http://besancon4.circo25.ac-besancon.fr/archives/2435>

3. Calendrier des actions de formation de circonscription

Vous trouverez ci-dessous le calendrier actuellement fixé pour les animations pédagogiques à venir, principalement celles inscrites au premier trimestre.

D'autres informations vous parviendront ultérieurement et compléteront ces modalités décrites.

Objet de travail :	Modalités retenues :																				
C2 et C3 Etude de la langue Durée : 4 heures	Distanciel M@gistère <i>Module de formation ouvert en décembre.</i> Présentiel : dates (Janvier février) et lieux à définir Distanciel M@gistère <i>Module de formation ouvert en mars et avril.</i>																				
Tous cycles Ethique professionnelle Durée : 2 heures	Conférence de Christophe MARSOLLIER , IGEN Dates et lieux à définir selon les disponibilités de l'intervenant.																				
Mathématiques : De la maternelle au CM2 Durée : 9 heures	Présentiel : lieux à préciser – Horaire : 17 heures – 19 heures <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Cycle 1</th> <th>Cycle 2</th> <th>Cycle 3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secteur SAINT VIT</td> <td>03/10/2017</td> <td>21/11/2017</td> <td>28/11/2017</td> </tr> <tr> <td>Secteur POUILLEY LES V</td> <td>10/10/2017</td> <td>16/11/2017</td> <td>30/11/2017</td> </tr> <tr> <td>Secteur CHATILLON</td> <td>12/10/2017</td> <td>09/11/2017</td> <td>30/11/2017</td> </tr> <tr> <td>Secteur MARNAY</td> <td>12/10/2017</td> <td>09/11/2017</td> <td>28/11/2017</td> </tr> </tbody> </table> Module de formation en Distanciel M@gistère- Présentiels (suite) : lieux et dates à préciser (mars et avril) Module de formation en Distanciel M@gistère-		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Secteur SAINT VIT	03/10/2017	21/11/2017	28/11/2017	Secteur POUILLEY LES V	10/10/2017	16/11/2017	30/11/2017	Secteur CHATILLON	12/10/2017	09/11/2017	30/11/2017	Secteur MARNAY	12/10/2017	09/11/2017	28/11/2017
	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3																		
Secteur SAINT VIT	03/10/2017	21/11/2017	28/11/2017																		
Secteur POUILLEY LES V	10/10/2017	16/11/2017	30/11/2017																		
Secteur CHATILLON	12/10/2017	09/11/2017	30/11/2017																		
Secteur MARNAY	12/10/2017	09/11/2017	28/11/2017																		
Tous cycles Le projet d'école Durée : 3 heures	Présentiel : Lieux à préciser - Horaire : 13h30 - 16h30 Travail par groupes : école ou groupements d'écoles. Analyse des axes retenus. Mercredi 06 décembre (Secteur collège Saint Vit) Mercredi 13 décembre (Secteur collège Pouilley Les Vignes) Mercredi 10 janvier (Secteur collège Chatillon le Duc + Marnay)																				
A la maternelle Supports numériques et production orale ou écrite Durée : 4 heures	Travail en cours avec CANOPE. L'organisation de cette formation sera précisée ultérieurement.																				

4. Apprendre une langue étrangère, découvrir l'autre pour mieux le respecter

De nombreuses écoles de la circonscription sont engagées dans des échanges avec d'autres classes anglaises ou écossaises.

Les jumelages avec l'Ecosse, plus particulièrement avec la région des *Scottish Borders*, sont actuellement en plein développement suite à la volonté conjuguée des deux académies concernées.

Je remercie très sincèrement les classes et/ou les écoles qui ont choisi de donner ainsi du sens à l'enseignement d'une langue étrangère, convoquant régulièrement les nouvelles technologies de communication, engageant nos élèves dans une découverte curieuse et motivée de l'altérité.

Une délégation à laquelle participeront deux enseignants de la circonscription pourra cette année encore découvrir le système scolaire et les choix pédagogiques de nos collègues écossais.

Dans ce cadre, il convient de signaler toute volonté de s'inscrire dans le dispositif (mail aux C.P.C) ainsi que toute difficulté rencontrée dans les échanges.

Je tiens à vous remercier, par avance, pour votre engagement au service de tous les élèves qui nous sont confiés.

L'inspectrice de l'Education Nationale

Signé :

Claire BOUILLER